



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

7624^e séance

Mercredi 17 février 2016, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Ramírez Carreño	(Venezuela (République bolivarienne du))
<i>Membres :</i>	Angola	M. Gaspar Martins
	Chine	M. Xu Zhongsheng
	Égypte	M. Iwad
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Ilichev
	France	M. Stehelin
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2016/141)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2016/141)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Guinée-Bissau et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Miguel Trovoada, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et S. E. M. Antonio de Aguiar Patriota, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Brésil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/141, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Trovoada.

M. Trovoada : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'opportunité qui m'est offerte de présenter au Conseil de sécurité le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2016/141).

Depuis la parution de ce rapport, la situation en Guinée-Bissau reste marquée par des divergences continues au sein de la classe politique. Ces divergences se sont cristallisées lors du vote du programme du Gouvernement, le 23 décembre 2015, au cours duquel 15 députés du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC), parti au pouvoir, se sont abstenus, en opposition aux instructions

de leur parti. En réaction à cela, le PAIGC a décidé de les expulser et, en conséquence, a demandé leur substitution à l'Assemblée nationale populaire. À cet effet, la Commission permanente, réunie le 15 janvier 2016, a prononcé la cassation du mandat de ces 15 députés.

Aujourd'hui, les dissensions politiques qui étaient circonscrites au Parlement ont débouché sur un véritable imbroglio politico-judiciaire. Le Président de l'Assemblée nationale d'un côté, trois des 15 députés expulsés de l'autre, ont séparément fait appel au tribunal régional de Bissau pour statuer sur la décision de la Commission permanente de l'Assemblée nationale relative à la perte de mandat des députés susmentionnés. Le 8 février, ce tribunal a rendu une ordonnance de référé qui contredit la suspension de la perte de mandats, en opposition avec sa première décision qui, elle, ordonnait à ces mêmes députés de se conformer à la décision de la Commission permanente de l'Assemblée nationale.

C'est dans ce contexte que, le 1^{er} février, le Président de la République a pris l'initiative de réunir les différentes parties en conflit afin de rechercher, par le dialogue, une issue consensuelle à l'impasse politique qui secoue actuellement le Parlement. Il a donc décidé d'inviter au Palais présidentiel le Président de l'Assemblée nationale et les représentants du PAIGC, du Parti pour la rénovation sociale (PRS), des 15 députés dont le mandat a été cassé, et ceux de la société civile, pour des rencontres qui se sont déroulées en présence des représentants du groupe des cinq partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, composé de l'Union africaine, de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union européenne et de l'ONU. Le Président Vaz a donné lecture de correspondances qu'il a reçues au sujet de la crise actuelle, y compris celles où il lui était demandé d'user de sa magistrature d'influence pour dénouer la crise. Chaque partie a présenté sa position et les arguments politiques et juridiques qui la sous-tendent.

Le 2 février, le Président a convoqué une deuxième rencontre pendant laquelle les parties ont réitéré leurs positions respectives. Il y avait, d'une part, l'Assemblée nationale et le PAIGC, qui maintenaient que les députés avaient été exclus légalement et, de l'autre, les 15 députés expulsés, appuyés par le PRS, qui considéraient que cette exclusion était illégale. À la suite de ce deuxième tour de discussions, le leader du PAIGC a adressé, le 4 février, une correspondance au Président de la République, demandant la modification du format

des rencontres, arguant que le dialogue devrait être mené entre institutions plutôt qu'entre individus.

En conséquence, ni l'Assemblée nationale, ni le PAIGC n'ont participé aux rencontres suivantes, y compris celle du 10 février, qui s'est déroulée en présence de l'ancien Président Olusegun Obasanjo, Envoyé spécial du Président du Nigéria, et du Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, M. Hernâni Coelho, qui assure la présidence tournante de la CPLP, accompagné de M. Murade Murargy, Secrétaire exécutif de cette organisation, en plus des représentants du groupe des cinq partenaires internationaux.

Dans l'intervalle, je me suis rendu au Sénégal et en Guinée du 3 au 8 février, pour m'entretenir avec les dirigeants de ces deux États voisins sur les derniers développements politiques en Guinée-Bissau. Au cours de notre rencontre, le Président Macky Sall, Président en exercice de la CEDEAO, a exprimé sa préoccupation au sujet de l'impasse politique actuelle et m'a assuré que la CEDEAO continuerait à appuyer le processus de stabilisation en Guinée-Bissau. Il a cependant souligné l'importance, pour l'organisation sous-régionale, d'obtenir une assistance financière pour maintenir sa mission militaire, la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, au-delà du 30 juin 2016. Le Président Alpha Condé, qui est également Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, a partagé avec moi les mêmes inquiétudes que son homologue sénégalais.

Plus les institutions de l'État et les principaux acteurs politiques seront divisés, plus la situation politique actuelle gagnera en complexité, retardant de ce fait la mise en œuvre des réformes essentielles. À l'heure où les parties-prenantes nationales tentent de résoudre leurs différends, et suite aux récentes décisions contradictoires du tribunal régional de Bissau, je leur lance à nouveau un appel pressant à accorder toute l'importance et la priorité requises à un dialogue franc et sincère, dans le strict respect de la Constitution et des lois. Toute autre formule, en dehors de ces paramètres, ne pourra que perpétuer le cycle d'instabilité politique qui prévaut dans le pays depuis fort longtemps.

Par ailleurs, s'il venait à persister, ce blocage institutionnel compromettrait les chances de la population d'accéder aux services sociaux de base tels que la santé et l'éducation, la condamnant ainsi à continuer à faire les frais de l'échec de son élite politique à tenir les promesses d'un avenir meilleur. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter les Bissau-Guinéens du rôle constructif qu'ils ont joué pendant

cette période difficile, en faisant preuve de retenue et d'un remarquable esprit de civisme.

Je réitère donc mon appel aux dirigeants politiques à placer l'intérêt national au-dessus de toute considération individuelle ou de groupe. Il est temps que ces dirigeants se concentrent sur la recherche de solutions durables au lieu de se perdre dans des accusations réciproques qui ne contribuent en rien à la résolution de la crise. De son côté, la communauté internationale a démontré à plusieurs reprises sa détermination à aider la Guinée-Bissau à avancer sur la voie du développement et de la paix. Je l'encourage d'ailleurs à poursuivre son action en faveur de ce pays d'une façon encore plus concertée et coordonnée.

Si les institutions de la République et les principales parties prenantes s'accordaient sur une feuille de route ou un pacte de stabilité, cela pourrait constituer un point de départ pour créer des conditions favorables à une stabilité institutionnelle, au moins jusqu'à la fin de la législature en cours. Ce prérequis est fondamental pour la mise en œuvre du plan de développement « Terra Ranka », qui a reçu à la fois le soutien des partenaires internationaux lors de la table ronde de Bruxelles de mars 2015, et bénéficie d'une large adhésion des Bissau-Guinéens.

J'exhorte donc toutes les parties prenantes, en particulier le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Ministre et les partis politiques, à poursuivre la voie du dialogue et à se pencher sur la possibilité d'adopter un tel pacte de stabilité dans l'intérêt de la nation. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son dernier rapport sur la Guinée-Bissau, l'Organisation des Nations Unies est prête à soutenir toute initiative visant à renforcer la stabilité dans ce pays, pour peu que ses responsables fassent preuve de volonté politique de s'engager dans ce sens.

Malgré des progrès enregistrés dans le renforcement de la sécurité intérieure, je demeure préoccupé par l'augmentation de la criminalité organisée dans ce pays, en raison de la crise actuelle et de l'affaiblissement corollaire des institutions de l'État. Les récents actes de cambriolage à main armée au domicile d'un membre du Gouvernement et dans la résidence d'un fonctionnaire international de l'ONU illustrent la dégradation de l'environnement sécuritaire en Guinée-Bissau.

Comme les membres le constatent, la situation politique dans le pays est préoccupante et le maintien de

l'engagement de l'ONU reste indispensable. Je voudrais donc réitérer la demande du Secrétaire général au Conseil de sécurité pour la prolongation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, qui expire le 29 février 2016, afin de permettre à la mission de continuer son action et ses programmes, en vue de consolider la paix et l'état de droit en Guinée-Bissau.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Trovoada de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. de Aguiar Patriota.

M. de Aguiar Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité aujourd'hui et de me donner la possibilité de prendre la parole devant le Conseil en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, en présence de M. Miguel Trovoada, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), dont l'exposé opportun est apprécié et utile pour les délibérations et décisions futures du Conseil.

L'impasse politique actuelle en Guinée-Bissau se caractérise par toute une série de problèmes institutionnels qui continuent d'avoir une incidence néfaste sur la vie des Bissau-Guinéens et les empêchent de profiter des avantages du progrès et de jouir d'une meilleure qualité de vie. Depuis mon dernier exposé au Conseil, le 28 août 2015 (voir S/PV.7514, p. 3), la Commission de consolidation de la paix est restée en contact étroit avec les parties concernées. Nous avons publié trois déclarations exprimant notre appui à une solution durable à la crise tout en insistant sur la responsabilité qu'ont les acteurs politiques de redoubler d'efforts sans tarder pour permettre au pays de mettre en œuvre son programme de consolidation de la paix.

J'ai personnellement pris contact avec nombre de parties prenantes clefs, y compris le Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU, ainsi que les responsables du BINUGBIS et les pays de la région. À cet égard, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage aux efforts que continue de déployer M. Trovoada dans le cadre de sa mission de bons offices et exprimer ma satisfaction suite à la visite effectuée récemment par M. Olusegun Obasanjo, Envoyé spécial de la Communauté économique des États

de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des représentants de la Communauté des pays de langue portugaise. Nous accordons beaucoup d'importance à leur coopération avec la Commission de consolidation de la paix qui vise à aligner le programme de consolidation de la paix pour la Guinée-Bissau sur les priorités à long terme du pays.

En ce qui concerne la situation actuelle, la Commission de consolidation de la paix estime que l'incapacité des responsables politiques à parvenir à un consensus sur des questions importantes- consensus qui pourrait remettre la Guinée-Bissau sur la voie de la stabilité – a donné malheureusement lieu à une longue période d'incertitude. Cela est à la fois décevant et regrettable, étant donné que l'absence de conditions propices à la stabilité nationale a poussé les partenaires internationaux à retarder le décaissement des ressources financières considérables annoncées en mars dernier à Bruxelles lors d'une conférence des donateurs, pour le financement du programme national de consolidation de la paix. Il est décourageant de constater que l'élan imprimé l'an dernier dans le sillage de la conférence des donateurs est en train de s'essouffler. Les longs retards accusés s'agissant du décaissement de ces fonds ne peuvent qu'aggraver la situation actuelle en Guinée-Bissau.

Cependant, en dépit de ce climat de turbulences politiques, nous continuons à voir des signes rassurants, notamment le fait que les divisions entre les responsables politiques n'ont pas donné lieu à des violences dans les rues ou dans les différentes régions du pays. Nous tenons également à attirer l'attention sur la position adoptée par les forces armées et l'indépendance du système judiciaire, deux institutions qui ont respecté et fait respecter l'ordre constitutionnel, ainsi que sur le rôle qu'a joué la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau en désamorçant des flambées de violence qui auraient pu se produire durant les périodes de tension que le pays a connues. À cet égard, la Commission de consolidation de la paix estime qu'il est capital que le Conseil de sécurité approuve la prorogation de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau après l'expiration de son mandat en juin. Je prie instamment les membres du Conseil et les autres pays de fournir l'appui politique et financier nécessaire pour la prorogation du mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau. Dans le cadre de notre appui au peuple bissau-guinéen, nous devons mettre l'accent sur ces signes, ainsi que sur l'autonomisation des acteurs de la société civile, en particulier les femmes et les jeunes, qui font partie de ceux qui continuent d'exiger des représentants qu'ils ont

élus qu'ils tiennent compte de leurs doléances et fassent preuve de responsabilité civique.

La Commission de consolidation de la paix est déterminée à coopérer avec le Conseil pour appuyer et renforcer le rôle des Nations Unies et du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du BINUGBIS, ainsi que la présence continue de cette mission en Guinée-Bissau. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de garantir une présence solide et efficace des Nations Unies en Guinée-Bissau, chargée de coordonner et de promouvoir les efforts de la communauté internationale pour aider la Guinée-Bissau, ainsi que les autorités et le peuple bissau-guinéens. Nous encourageons également les efforts des acteurs régionaux tels que l'Union africaine et la CEDEAO, qui se sont exprimées d'une seule voix quant à la nécessité pressante de surmonter l'impasse actuelle. Nos efforts conjoints doivent avoir pour objectif d'éviter que la crise politique ne mette en péril les progrès réalisés jusqu'à présent.

Étant donné que les solutions aux problèmes endémiques de la Guinée-Bissau doivent provenir des Bissau-Guinéens, qui doivent les mettre en œuvre eux-mêmes, l'on ne saurait trop insister sur l'importance du leadership national et de l'appropriation nationale pour promouvoir des changements politiques. La volonté politique et un dialogue constructif et consensuel, associé à un leadership courageux, dont nous savons que les Bissau-Guinéens sont capables, sont plus que jamais nécessaires, et doivent être transformés en une force puissante qui peut permettre de neutraliser les actes des auteurs de troubles.

Les graines de la croissance économique et sociale ont été semées en Guinée-Bissau par les Bissau-Guinéens lorsqu'ils ont adopté une vision à long terme pour la consolidation de la paix et la réforme institutionnelle. Leur motivation est claire – reléguer au passé les jours sombres d'une pauvreté généralisée et de l'instabilité politique. Il ne faut pas passer sous silence ou ignorer délibérément les appels lancés par le peuple, qui ont fait un choix souverain en faveur du rétablissement de la démocratie. Il faut répondre à ces appels et nous devons par conséquent agir avec détermination. La communauté internationale a une mission importante, celle de contribuer à faire de cette vision une réalité. Pour y parvenir, nous devons être cohérents et constants dans nos messages et nos actes. Il incombe donc aux partenaires internationaux d'œuvrer de concert et de maintenir leur engagement longtemps après la fin de la crise actuelle.

Les difficultés liées à l'amélioration de la gouvernance en Guinée-Bissau ne doivent pas empêcher le pays de tirer parti d'intéressantes possibilités en matière de développement. La Commission de consolidation de la paix estime qu'il importe de faire passer des messages cohérents aux autorités et acteurs nationaux, en mettant l'accent sur le renforcement de la confiance et en les encourageant à apprécier à sa juste valeur l'occasion inestimable qui leur est offerte de procéder aux réformes. La Commission de consolidation de la paix est favorable à la tenue d'une réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, qui serait une occasion de renforcer le dialogue et la coopération entre la communauté internationale et le Gouvernement bissau-guinéen.

Pour terminer, je voudrais indiquer que la Commission de consolidation de la paix estime qu'il est essentiel de renforcer et d'entretenir sa coopération et ses relations avec le Conseil. Nous attachons beaucoup d'importance aux rôles complémentaires que la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de sécurité peuvent jouer face à des situations politiques tendues. Dans le contexte spécifique de la Guinée-Bissau, nous sommes d'avis que nous pouvons user conjointement et constructivement de notre influence pour trouver une solution à l'impasse actuelle et œuvrer en faveur d'une issue avantageuse pour ce pays qui a désespérément besoin d'aide.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur de Aguiar Patriota de son exposé instructif.

Je donne maintenant la parole à la représentante de la Guinée-Bissau.

M^{me} Pinto Lopes D'Alva (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous voudrions vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de février et vous souhaiter plein succès dans vos travaux.

Je voudrais remercier particulièrement le Secrétaire général de son rapport sur la Guinée-Bissau (S/2016/141) qui vient d'être présenté et de son engagement personnel en ce qui concerne l'évolution récente de la situation dans mon pays. Nous apprécions à sa juste valeur et saluons le travail réalisé par son Représentant spécial, M. Miguel Trovoada, et son équipe. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Antonio de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil; l'Ambassadrice Sofia Mesquita Borges,

Représentante permanente du Timor-Leste; et l'Ambassadeur Fodé Seck, Représentant permanent du Sénégal, qui président respectivement la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de leurs déclarations et de leur engagement en faveur de la Guinée-Bissau.

La présente séance du Conseil se tient à un moment où la Guinée-Bissau est confrontée à une grave crise politique qui compromet le bon fonctionnement des institutions étatiques et met en péril tous les progrès réalisés après les élections générales de 2014, y compris les résultats très encourageants de la conférence des donateurs de Bruxelles. Comme nous pouvons le constater, l'instabilité en Guinée-Bissau n'a pas pris fin avec les élections, et la situation actuelle dans le pays le prouve clairement. C'est pour cette raison que nous demandons à la communauté internationale de maintenir son engagement en faveur de notre pays pour nous aider à renforcer nos institutions et de coopérer plus étroitement avec les autorités nationales et tous les acteurs politiques pour nous guider, dans le cadre d'un dialogue franc et ouvert, afin d'atténuer cette crise qui met en péril la paix et la stabilité dans notre pays.

En dépit des tensions qui existent au sein des institutions supérieures de la République et de principaux partis politiques, les Bissau-Guinéens, sur tout le territoire national, continuent à vivre dans la paix et dans le calme alors même que leur bien-être socioéconomique est gravement compromis et que la concrétisation de leurs rêves et aspirations se fait toujours attendre. Nous savons que c'est à nous qu'incombe au premier chef la responsabilité d'instaurer la paix et la stabilité dans notre pays afin de réaliser le développement économique et la prospérité pour tous. Toutefois, la population, qui souffre depuis longtemps, ne mérite pas de payer au prix fort les difficultés rencontrées dans la voie tortueuse de la paix en Guinée-Bissau. Elle compte que la communauté internationale reste engagée et n'abandonne pas la Guinée-Bissau.

Pour la Guinée-Bissau, il n'est pas aisé d'avancer dans la voie de la démocratie. Cependant, nous estimons que la dernière crise, bien que plus compliquée à certains égards et coûteuse pour notre peuple, nous a considérablement rapprochés de la démocratie stable à laquelle nous aspirons. Le fait que toutes les parties concernées par la crise politique actuelle ont pris des mesures juridiques pour régler leurs différends devant les

tribunaux nationaux mérite d'être souligné et salué. Nous pouvons dire que ces petites victoires démocratiques sont en partie le fruit d'une série de réformes institutionnelles entreprises par le Gouvernement. En dépit de toutes les réformes inscrites à son programme de travail, notamment celle de l'administration publique et de la justice, la réforme du secteur de la sécurité reste une des priorités du Gouvernement, qui déploie des efforts acharnés par l'intermédiaire du Ministère de la défense et de son comité directeur national de la réforme du secteur de la sécurité, qui a été créé dans le but de renforcer le suivi et l'efficacité de la mise en œuvre de cette importante réforme. Dans cet esprit, il est crucial que les partenaires honorent leurs engagements à l'égard de la Guinée-Bissau en ce qui concerne le processus de réforme en fournissant un appui financier au fonds de pension pour la démobilisation des militaires et des policiers, ainsi qu'en contribuant financièrement au fonds spécial d'aide aux ex-combattants de la liberté démobilisés.

Il convient de saluer la position de l'armée durant la récente crise, et le meilleur moyen de veiller à ce que cette attitude l'emporte est de mener à terme la réforme du secteur de la sécurité pour garantir le bon déroulement du processus de démobilisation, ainsi qu'une retraite ou un retour à la vie civile dans la dignité. Nous sommes convaincus que la bonne mise en œuvre de toutes les réformes dans le pays permettra à la Guinée-Bissau de réaliser la paix et la stabilité nécessaires pour créer des conditions favorables à l'investissement intérieur et étranger, des emplois pour les jeunes, renforcer l'autonomisation des femmes en leur offrant de meilleures possibilités d'emploi décent, et réduire la pauvreté, ce qui permettra au pays de réaliser les objectifs de développement durable au profit de sa population.

Je tiens à saluer, devant le Conseil, le fait qu'en dépit de la situation politique actuelle en Guinée-Bissau, la semaine dernière, la République démocratique du Timor-Leste a versé 250 000 dollars pour contribuer au processus de dialogue national et de réconciliation, comme elle s'y était engagée à la table ronde de Bruxelles l'année dernière. Le respect de l'engagement pris à Bruxelles est un geste qui doit être imité par d'autres amis et partenaires de la Guinée-Bissau. Comme une année se sera bientôt écoulée depuis la tenue de la table ronde de Bruxelles, le Gouvernement prévoit d'organiser une réunion à Bissau fin mars pour évaluer les résultats obtenus et déterminer quels mécanismes à mettre en place pour assurer le suivi de la mise en œuvre. En

conséquence, il est extrêmement important d'honorer les engagements pris à notre égard.

L'engagement de nos partenaires régionaux et sous-régionaux, de nos amis et de la communauté internationale dans son ensemble contribue grandement à la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. C'est pourquoi, en consultation avec la CEDEAO, la CPLP et les coPrésidents du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, le Gouvernement souhaite que la prochaine réunion du Groupe se tienne ici même, à New York, fin mars. Les efforts déployés par la CEDEAO – par l'intermédiaire de son président en exercice, le Président du Sénégal, notre voisin, et de son envoyé spécial, l'ancien Président du Nigéria, ainsi que du Président de la Guinée – pour amener les Bissau-Guinéens à dialoguer sont vivement appréciés.

Nous saluons les efforts que déploie la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, et nous accueillons avec satisfaction le renouvellement de son mandat. Nous appelons tous les autres partenaires de la Guinée-Bissau à fournir l'appui financier nécessaire à la Mission pour lui permettre de poursuivre l'importante mission consistant à garantir la paix et la sécurité dans le pays.

Nous saluons la prorogation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), et nous espérons que grâce aux enseignements tirés des mandats précédents, ce nouveau mandat ouvrira de nouvelles perspectives pour fournir un appui efficace à la Guinée-Bissau en matière de consolidation de la paix. Le Gouvernement bissau-guinéen appuie la présence du BINUGBIS à Bissau, où toutes les ressources et tous les efforts sont centralisés en vue de contribuer à la consolidation de la paix et à la stabilisation dans le pays.

Je remercie les membres du Conseil et la communauté internationale dans son ensemble de leur appui constant à la Guinée-Bissau.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Timor-Leste.

M^{me} Mesquita-Borges (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence tournante du Conseil pour ce mois. Je vous remercie également d'avoir convoqué la présente séance. Je tiens par ailleurs à remercier M. Miguel Trovoada, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, de l'exposé qu'il a présenté au Conseil et des efforts acharnés qu'il

déploie pour aider les autorités bissau-guinéennes à régler la crise.

Je suis honorée de prendre la parole au Conseil au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), dont les membres sont l'Angola, le Brésil, Cabo Verde, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé-et-Principe et mon pays, le Timor-Leste.

Les États membres de la CPLP regrettent l'impasse politique actuelle et demeurent profondément préoccupés par la situation qui règne en Guinée-Bissau. Nous appelons toutes les parties prenantes – à savoir les organes de la souveraineté, les partis politiques, la société civile et les autres acteurs – à participer à un dialogue politique constructif et sans exclusive, dans le plein respect des principes démocratiques et de la Constitution. Il faut du sens politique pour faire avancer le programme national de réforme et instaurer la stabilité, et cela repose sur la mobilisation et l'appropriation nationales. À cet égard, nous tenons à souligner que l'ordre constitutionnel, ainsi que le rôle du système judiciaire, continuent d'être défendus en Guinée-Bissau. Nous tenons également à souligner la non-implication des forces armées. S'il relève de la seule responsabilité des autorités bissau-guinéennes de régler la crise politique, il est crucial que le processus soit pleinement respectueux de la Constitution et de l'état de droit. L'impasse actuelle ralentit la mise en œuvre du programme de réforme qui a été engagé, en particulier dans les domaines de la justice et de la sécurité, où le processus est à l'arrêt depuis plus de six mois.

Le plan national stratégique de développement – intitulé « Terra Ranka » – reflète les aspirations des Bissau-Guinéens à davantage de stabilité politique et de développement socioéconomique, à la consolidation de l'état de droit ainsi qu'à la protection et à la promotion des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Ce document, présenté par le Président José Mário Vaz et l'ancien Premier Ministre, Domingos Simões Pereira, à la table ronde des donateurs organisée à Bruxelles en mars, a recueilli l'appui des partenaires internationaux. Il est profondément préoccupant que l'instabilité dans le pays ait forcé les partenaires internationaux à retarder les versements promis en mars. Ces retards sont préjudiciables à la population bissau-guinéenne, qui subit déjà de lourdes incidences sociales et économiques.

Nous appelons la communauté internationale à continuer d'aider la Guinée-Bissau et son peuple

à mettre en œuvre les réformes engagées par l'État et les plans de développement nationaux, tout en soulignant que la responsabilité principale de l'instauration d'un environnement stable pour favoriser la coopération politique et institutionnelle incombe aux acteurs nationaux. La semaine dernière, mon pays a versé 250 000 dollars, soit la première tranche de la somme qu'il s'est engagé à mobiliser à Bruxelles, à titre de contribution aux activités menées dans le contexte du dialogue pour la réconciliation nationale. En juillet dernier, le Portugal a également entamé la mise en œuvre de son programme de coopération stratégique après s'être engagé à la table ronde de Bruxelles à verser une contribution de 40 millions d'euros.

La CPLP tient à rendre hommage aux efforts concertés que déploie la communauté internationale pour venir en aide à la Guinée-Bissau durant cette crise. À cet égard, nous apprécions et saluons les efforts de la Commission de consolidation de la paix, en particulier ceux de l'Ambassadeur De Aguiar Patriota, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission.

Nous accueillons également les efforts consentis par les dirigeants régionaux et par les organisations régionales telles que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En particulier, nous remercions la CEDEAO du rôle important qu'a joué la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) dans le maintien de la paix et de la sécurité en Guinée-Bissau. Par ailleurs, nous nous félicitons de la visite récente qu'a effectuée l'Envoyé spécial de la CEDEAO, S. E. M. Obasanjo, et nous le remercions de tous ses efforts. L'ECOMIB a tenu un rôle critique tout au long de cette période d'instabilité, et la CPLP appuie sans réserve la prolongation éventuelle de son mandat. Nous encourageons les pays donateurs et

le Conseil de sécurité à apporter un appui politique et financier suffisant aux travaux de l'ECOMIB.

La Guinée-Bissau se trouve effectivement à un moment déterminant. Il est de la plus haute importance que la communauté internationale se tienne aux côtés du pays tandis qu'il consolide la voie si nécessaire qui le mènera à la stabilité et au développement. La prolongation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau dans son format actuel serait sans aucun doute l'expression idoine de l'engagement des Nations Unies en faveur de la Guinée-Bissau et de son peuple et de leur attachement à ce pays et son peuple.

Pour terminer, nous profitons de l'occasion pour mettre en exergue la visite récente que S. E. M. Hernâni Coelho, Ministre timorais des affaires étrangères et de la coopération et Président en exercice du Conseil des Ministres de la CPLP, et l'Ambassadeur Murargy, Secrétaire exécutif de la CPLP, ont effectuée en Guinée-Bissau du 10 au 12 février. À cet égard, nous demandons que le Groupe de contact international se réunisse rapidement, conformément à l'appel lancé par la CEDEAO en décembre, afin d'appuyer le processus de dialogue national qui mènera à la consolidation de la paix et de la démocratie en Guinée-Bissau. Les membres de la CPLP restent prêts à apporter leur aide pour organiser la réunion de mars, comme vient de le déclarer la représentante de la Guinée-Bissau.

À l'instar de la communauté internationale tout entière, la CPLP est toute disposée à continuer d'appuyer la Guinée-Bissau en matière d'appropriation nationale.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre consultations.

La séance est levée à 10 h 40.